



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St./ 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

"CE DOCUMENT COMPORTE DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ"

Snow Removal - Déneigement

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Maintenance & Professional Consulting Services
Division (FK)

11 Laurier St./ 11, rue Laurier

3C2, Place du Portage, Phase III

Gatineau

Québec

K1A 0S5

| | |
|--|--|
| Title - Sujet Snow Removal/Déneigement | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation EJ196-170922/A | Amendment No. - N° modif. 002 |
| Client Reference No. - N° de référence du client 20170922 | Date 2016-09-28 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FK-258-71425 | |
| File No. - N° de dossier fk258.EJ196-170922 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-10-03 | |
| Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT | |
| F.O.B. - F.A.B. | |
| Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Hill, Cris | Buyer Id - Id de l'acheteur fk258 |
| Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4891 () | FAX No. - N° de FAX (819) 956-3600 |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

Modification 002 de la demande de soumissions – EJ196-170922/A – Déneigement – Cris Hill fk258
Compte rendu de la visite des lieux

La présente modification de la demande de soumissions vise à inclure le compte rendu de la visite des lieux.

Compte rendu de la visite des lieux

Compte rendu de la visite des lieux EJ196-1170922/A Le 20 septembre 2016 9 h
Déneigement au 144, rue Wellington (édifice Sir-John-A.-Macdonald), au 180, rue Wellington (édifice Wellington) et au 150, rue Wellington (Édifice national de la presse)

Heure de début de la visite des lieux : 9 h 5
Heure de fin de la visite des lieux : 9 h 35

Date de clôture : Le 28 septembre 2016, 14 h

Représentants de TPSGC présents : Cris Hill (DAMI), Véronique Faille (RT-EAO) et Michelle Chiasson (EAO)

Entrepreneurs présents

Prebbel Enterprises Inc., Lafleur de la Capitale Inc. et Munro and Scullion Contracting Inc.

AC = autorité contractante (Cris Hill) RT = Responsable technique (Véronique Faille)

- Les soumissionnaires devaient se présenter au 180, rue Wellington. La visite des lieux débute au 150, rue Wellington.
- Je me présente, ainsi que la responsable technique.
- Je rappelle aux soumissionnaires que le contrat vise uniquement le déneigement et qu'il faut revoir les énoncés des travaux, étant donné qu'ils varient d'un emplacement à l'autre et que des modifications leur ont été apportées.
- J'informe les soumissionnaires que l'annexe B est maintenant le Barème des prix, et celui-ci doit être entièrement rempli. Si vous n'avez pas de prix, indiquez 0 \$, car si aucun prix n'est indiqué (champ laissé en blanc), la soumission sera jugée non conforme.
 - Je rappelle aux soumissionnaires d'indiquer les prix de façon claire et intelligible.
- J'informe les soumissionnaires qu'ils doivent remplir la liste Renseignements sur les employés à la Partie 6 d'ici la date de clôture.
- Je rappelle aux soumissionnaires que la cote de sécurité donnant d'accès à l'Établissement **est requise à la date de clôture.**
 - cela peut signifier que vous devrez demander une cote d'accès à l'Établissement pour tous les employés qui n'ont pas de cote d'accès à l'Établissement ou une cote secret en communiquant avec **Patricia Laville à 819-775-7436 ou Jacinthe Gelineau à 819-775-7379** pour s'assurer que les employés ont moins une cote d'accès aux Établissements ou une cote secret.
- Il a été suggéré que avant la fermeture de la DP que les soumissionnaires commence le processus de demande d'accès à l'Établissement le plus tôt possible et de soumettre avec leur soumission seulement les noms des employés qui ont déjà une cote d'accès à l'Établissement ou une cote secret valide. À l'adjudication du contrat vous pourrez envoyer les noms des individus qui auront obtenu une cote d'accès à l'Établissement valide.
- Je rappelle à tous les soumissionnaires que tous les noms soumis doivent avoir la cote d'accès à l'Établissement ou une cote de sécurité secret valide à la date de fermeture de la DP. Si, par exemple, vous nous avez fait parvenir 20 noms et que un individu n'as pas une cote de sécurité valide, la soumission sera jugés irrecevables

Modification 002 de la demande de soumissions – EJ196-170922/A – Déneigement – Cris Hill fk258
Compte rendu de la visite des lieux

- Je rappelle à tous les soumissionnaires de remplir seulement la liste de la Partie 6 (6.2) et non pas celle de la Partie 7 (Noms des employés qualifiés).

- J'indique aux soumissionnaires d'examiner le nouveau formulaire d'évaluation des dangers (annexe H).
- J'indique aux soumissionnaires que la fiche de déneigement quotidien devrait être l'annexe D et non l'annexe E.

- J'explique aux entrepreneurs la façon de remplir le tableau des références en ce qui concerne les années d'expérience. Les entrepreneurs devraient indiquer des projets représentant trois années complètes d'expérience à la date de clôture (le 28 septembre 2016). Tout projet ou contrat se terminant après la date de clôture de la DP ne sera pas pris en compte.

- Je rappelle aux soumissionnaires de bien veiller à donner des dates précises, en indiquant le jour, le mois et l'année (et non en utilisant des expressions comme « depuis l'année xxxx jusqu'à aujourd'hui »).

- J'indique aux soumissionnaires que lorsque la RT examinera les références, elle tentera de communiquer avec les personnes indiquées uniquement trois fois dans une période de cinq jours ouvrables afin de ne pas retarder le processus. Je rappelle aux soumissionnaires que les références doivent contenir les noms, numéros de téléphone et adresses électroniques (coordonnées) exacts.
- Je rappelle aux soumissionnaires de communiquer avec les personnes indiquées comme référence pour les informer qu'elles leur serviront de référence ainsi que de vérifier que les personnes indiquées travaillent toujours au sein de l'entreprise afin d'obtenir le nom du remplaçant, au besoin.

- Je rappelle aux soumissionnaires qu'ils doivent fournir une garantie financière si le contrat leur est attribué.

- Je rappelle aux soumissionnaires d'examiner la Partie 4, Procédures d'évaluation et méthode de sélection, de la DP pour connaître les exigences à respecter.

- L'AC signale aux soumissionnaires qu'ils doivent lui transmettre toutes leurs questions par écrit (par courriel ou par télécopieur) au moins cinq jours avant la date de clôture.

La RT présente les travaux.

Les soumissionnaires quittent le 180, rue Wellington pour se rendre au quai de chargement du 150, rue Wellington.

Je rappelle aux soumissionnaires qu'ils ne peuvent entasser la neige sur aucun des sites.

Je rappelle aux soumissionnaires qu'ils doivent déneiger les sites conformément au contrat et au plan des sites ci-joint.

1. Marches près de la génératrice
 - Comme elles sont utilisées, les marches près de la génératrice doivent être déneigées conformément au contrat.
 - De plus, le couvercle en plastique recouvrant les fils de la génératrice doit être déneigé.
2. À l'édifice Sir-John-A.-Macdonald, les bacs de sel verrouillés sont-ils permis?
Selon le gestionnaire immobilier de l'édifice Sir-John-A.-Macdonald, les bacs de sel verrouillés sont permis sur le site.